



MUTUELLE D'ASSURANCE DES PROFESSIONNELS

POLITIQUE D'INVESTISSEMENT RESPONSABLE

(Article 173 LTE)

L'article 173 de la Loi française de Transition Energétique est entré en vigueur le 1er janvier 2016. Cet article prolonge l'article 224 de la loi de Grenelle II et introduit de nouvelles exigences de transparence pour les investisseurs institutionnels, notamment en ce qui concerne les modalités de prise en compte des critères Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance (ESG) dans leurs politiques d'investissement.

Le bilan de MADP Assurances étant inférieur à 500 M€, nous sommes exonérés de l'obligation de déclaration détaillée et devons uniquement fournir une description générale de notre prise en compte de ces critères.

- **Détentions en direct** : MADP Assurances détient en direct un portefeuille d'actions qui représente 27% des placements financiers en valeur de réalisation.

Nous intégrons les critères ESG dans notre gestion, notamment en ayant exclu en 2017 les sociétés impliquées dans la production du tabac et en 2018 les sociétés liées à la production d'alcool. Rappelons que le portefeuille de MADP Assurances est en plus-values latentes ce qui nous contraint à progresser lentement sur ce type de réallocation en raison de l'impact significatif sur le résultat de MADP Assurances. Ainsi en 2020, peu de mouvements ont été réalisés sur ce portefeuille titres.

- **Fonds dédiés et fonds ouverts** : ces fonds (Ballu obligations, Ballu actions et SICAV diversifiées) représentent 51% de nos placements financiers en valeur de réalisation. Nos deux fonds dédiés sont gérés par la société Financière de la Cité.

Au sein du fonds dédié **Ballu actions**, la politique de sélection de titres s'attache à analyser systématiquement la qualité de la vision stratégique des dirigeants, leur historique en termes de performance financière, leur capacité à atteindre de façon récurrente les objectifs financiers qu'ils se sont assignés. De la même façon, nous sommes très vigilants sur les risques environnementaux auxquels les sociétés sont exposées, ces risques pouvant grever leur rentabilité à long terme. Nous investissons principalement dans des grandes sociétés cotées européennes qui publient en annexe de leur document annuel un rapport RSE dans lequel sont décrits leurs engagements à long terme en termes de responsabilité environnementale et sociale. Globalement, toutes les sociétés dans lesquelles le fonds Ballu Actions était investi fin 2020 publient un rapport RSE en annexe de leur document annuel, sauf une qui n'en publie pas : Financière de l'Odéa (2,9% du fonds) qui est la holding financière du groupe Bolloré. Nous notons cependant que les participations cotées de cette holding publient toutes un rapport RSE (Bolloré, Vivendi).

Sur un plan sectoriel, au 31 décembre 2020, le fonds Ballu Actions n'était pas exposé aux secteurs les plus polluants qui ont une empreinte écologique importante. Le fonds ne détenait aucune position dans le secteur pétrolier, chimique, minier et cimentier qui sont les secteurs les plus polluants en termes d'émission de CO2.

Le fonds était exposé à hauteur de 20,56% au secteur des services publics. Ce secteur est central dans une problématique de croissance durable et respectueuse de l'environnement. De nombreux acteurs ont augmenté ces dernières années le poids de leur production en énergie renouvelable. Nous notons cependant que les énergéticiens allemands qui ont abandonné le nucléaire ont encore des efforts à faire afin de réduire le poids des centrales à charbon dans leur cycle de production. Le fonds Ballu Actions ne détenait plus de position dans E.ON et RWE à la fin de l'année 2020. Le fonds était exposé à la société anglaise Scottish & Southern Energy (5%) qui produit 90% de l'électricité à partir d'énergie renouvelable (fermes éoliennes offshore notamment). Le fonds était exposé à hauteur de 4,5% à ENGIE. Sous l'impulsion de sa nouvelle directrice

générale Catherine McGregor, seule femme directrice générale d'un groupe appartenant à l'indice CAC 40, le groupe devrait céder des actifs (services énergétiques notamment) en 2021 afin d'augmenter ses investissements dans la génération à partir d'énergie renouvelable.

Le fonds était exposé à hauteur de 19,5% au secteur des opérateurs télécoms et des médias. Orange (5% du fonds) a fortement amélioré les méthodes de direction de ses cadres dirigeants intermédiaires après les vagues de suicides qui ont touché des collaborateurs dans les années 2000. La problématique RSE des opérateurs télécoms repose essentiellement sur la gestion de l'impact des ondes radiophoniques des antennes 4G et 5G sur l'environnement proche. Tous les groupes ont mis en place des procédures d'installation permettant de réduire cet impact.

Dans la consommation cyclique (9,6% du fonds), le fonds était exposé à Vivendi et Ubi Soft. Des cas de harcèlement de la part de dirigeants de l'éditeur de jeux vidéo ont posé une problématique ESG. Les dirigeants incriminés ont été licenciés sur le champ et un dispositif de lutte contre le harcèlement a été mis en place au sein du groupe afin de retenir les talents. Ces cas isolés ont été réglés par voie contractuelle et nous avons confiance dans les procédures mises en place pour éviter que cette crise se manifeste à l'avenir.

Le fonds était exposé à hauteur de 25% à la pharmacie. Tous les grands laboratoires ont mis en place une politique RSE. Par exemple, Sanofi est fortement engagé dans le RSE et est également signataire du Pacte Mondial des Nations Unies. En cours d'année, nous avons totalement cédé notre position sur Bayer, un acteur polémique en termes d'ESG. Le groupe a été visé par des milliers de plaintes dans le monde dans le dossier du glyphosate (Roundup), produit par sa filiale Monsanto. Les procès sont en cours d'instruction.

Dans la consommation non cyclique, le fonds était exposé à Carrefour qui publie un rapport RSE. Le groupe a mis en place un plan de rationalisation qui vise à réduire de nombreux effectifs en France (fermeture d'un des deux sièges sociaux notamment) via la digitalisation. Ces licenciements peuvent conduire à des grèves cantonnées à certains magasins en France notamment. Afin d'améliorer son image de marque, le groupe a mis en place des investissements de plusieurs millions d'euros afin de soutenir, notamment, l'éducation des communautés pauvres au Brésil.

Au sein du fonds dédié **Ballu obligations**, la part des obligations d'Etats est prépondérante (60%) avec une représentation de la France à hauteur de 40% et de l'Allemagne pour 15% du portefeuille. Ces deux pays ont une politique RSE prépondérante en Europe et cette année l'Allemagne rattrape son retard notamment concernant la parité Homme/Femme. En effet celle-ci a décidé d'imposer la présence d'une femme dans ses hautes instances à partir de trois membres.

La dette privée représente un quart du portefeuille et se concentre sur quelques secteurs :

- ✓ Energétique avec E.ON et General Electric, entreprises qui intègrent de plus en plus des énergies renouvelables et mettent en place des stratégies de développement durable très ambitieuses (neutralité carbone, culture diversifiée et inclusive, recyclage, gestion intelligente de l'énergie, solutions de mobilités électriques, Gaz vert, etc...).
- ✓ Automobile avec des sociétés comme VW, DAIMLER, GENERAL MOTORS, entreprises très polluantes qui essaient par tous les moyens de contribuer à améliorer leur image via des projets environnementaux ou sociétaux. Le développement de la voiture électrique y est prépondérant ainsi que la décarbonisation avec un objectif de carbone neutre d'ici 2050 et le recyclage des véhicules.

- ✓ Chimie, avec ARKEMA (3,8%) qui est le leader mondial dans la chimie verte et dans la conception de matériaux respectueux de l'environnement (thermoplastiques recyclables, polymères permettant l'allongement des durées de vie des batteries lithium, diminution de la consommation d'eau ou d'énergies, etc ...)
 - ✓ Agro-alimentaire (AUCHAN, COCA-COLA). Le RSE prend une place particulièrement importante dans le secteur agroalimentaire qui connaît depuis plusieurs années, de profonds bouleversements en raison d'attentes sociétales de plus en plus fortes.
 - ✓ Le secteur des transports est aussi présent dans le portefeuille (Deutsche BAHN, RATP). La R.S.E. a permis d'harmoniser les temps de conduite et de repos des conducteurs de véhicules de plus de 3,5 t ou de plus de 9 places, Le transport ferroviaire est à l'heure actuelle un des plus écologiques qui soit et ceci concerne à la fois Deutsche Bahn (SNCF Allemand) ou RATP avec les réseaux de métro Francilien.
 - ✓ Enfin, le secteur bancaire est présent avec Banco Santander, Nordea Bank, Goldman Sachs et Crédit Agricole. La plupart des banques ont développé un nouveau modèle économique de banques responsables, s'adaptant à un monde en constante évolution, avec éthique, des personnels formés et expérimentés, à la recherche d'excellence opérationnelle dans le développement des produits et dans le service client. Elles ont financé des universités, recrutent des jeunes stagiaires, des handicapés, ou financent des micro-crédits pour des personnes en difficultés dans certaines parties du monde. Sur le volet écologique, celles-ci s'engagent pour le développement durable, en contribuant à des projets environnementaux en finançant des projets d'énergies renouvelables, émission de Green Bonds.
- **Immobilier** : la part de l'immobilier dans les placements financiers de MADP Assurances représente 17% (en valeur de réalisation).

A ce jour, MADP Assurances possède les bureaux de son siège social à Paris 8° via sa filiale à 100% SAS Foncière 44GV4, un appartement à Paris 15° (loué), 27,7% des parts de la SA immobilière SIMP 13 rue Ballu Paris 9° (bureaux) et depuis fin 2017 des bureaux situés à Puteaux dans le cadre de la reprise du portefeuille de SACM.

En 2015, soucieuse d'investir dans de l'immobilier à « impact social et environnemental », MADP Assurances a souscrit des parts à hauteur de 1,5 M€ dans une OPCI spécialisée dans les résidences étudiantes, par l'intermédiaire de Swiss Life REIM qui tient compte de la politique RSE de Swiss Life. Club campus Immo 2 sélectionne des projets qui lui permettent de prendre part à l'édification d'un ensemble mixte, voire d'un nouveau quartier, pour y inscrire une résidence étudiante.